

PATRIMOINE EUROPÉEN À PRÉSERVER OU À EXPLOITER ?

11 septembre 2019 ■

Fondation Calouste Gulbenkian
Paris ■

PATRIMOINE EUROPÉEN À PRÉSERVER OU À EXPLOITER ?

11 septembre 2019, 9h - 11h

Fondation Calouste Gulbenkian, délégation en France
39, boulevard de La Tour Maubourg, 75007 Paris

PROGRAMME

08:30 - Accueil-café

09:00 - Introduction par **Guilherme d'Oliveira Martins**, administrateur exécutif de la fondation Gulbenkian

09:05 - Discours d'ouverture par **Serge Lasvignes**, président du centre national d'art et de culture Georges-Pompidou

09:15 - Patrimoine européen, à préserver ou à exploiter ?

Astrid Brandt-Grau, directrice du département pour la Recherche, l'Enseignement supérieur et la Technologie, Ministère de la culture, Membre du Horizon 2020 Expert Group on Cultural Heritage

Maria Gravari-Barbas, directrice de la Chaire UNESCO « Tourisme, Culture, Développement », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

David Madec, administrateur du Panthéon, Centre des monuments nationaux

Modération : **Pascal Verdeau***, correspondant à Bruxelles, FranceTV

10:50 - Conclusion par **Claudia Ferrazzi***, conseillère culture et communication, présidence de la République française

* à confirmer

PATRIMOINE EUROPÉEN À PRÉSERVER OU À EXPLOITER

CONTEXTE

Le patrimoine, qu'il soit matériel (peintures, sculptures, monuments, etc.), immatériel (mémoire populaire, arts populaires, rituels, etc.) ou naturel, constitue « un ensemble de ressources héritées du passé » que la communauté patrimoniale s'y rattachant « [souhaite], dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures » (Conseil de l'Europe, Convention de Faro, 2005). À la lecture de la définition, on comprend l'enjeu crucial de la préservation et de valorisation du patrimoine pour l'Europe, continent qui regroupe 453 sites classés « Patrimoine mondial de l'UNESCO » (soit 46% de l'ensemble). Au-delà de ces enjeux culturels et historiques, le patrimoine, dans la mesure où il met en exergue des éléments communs et des liens entre des individus ou groupes d'individus, peut jouer un rôle essentiel dans le processus d'intégration d'une Union européenne élargie et diverse.

Passeur de mémoires, le patrimoine européen est une ressource partagée, un bien commun qui devient dès lors, selon le rapport « Cultural Heritage Counts for Europe », vulnérable à la surexploitation et au sous-financement, et donc à la dégradation. Dans la suite du rapport intitulé "Getting cultural heritage to work for Europe" publié par la Commission européenne en 2015, ce rapport invite, dans une période de contrôle des dépenses publiques, à considérer le potentiel économique des sites patrimoniaux européens : ces derniers, en plus de favoriser le développement social et environnemental des zones urbaines et rurales, contribueraient à l'économie européenne à hauteur de 415€ milliards d'euros, concernant directement ou indirectement 3.4 millions d'entreprises et 15.2 millions d'emplois. Selon un rapport de la Banque Mondiale (2001), un million d'euros investit dans la restauration de patrimoine permettrait de créer 31.3 emplois, contre 21.3 pour le même montant d'investissements dans l'industrie. "Investir" dans le patrimoine, considérer ce dernier également comme un bien économique, ce serait se donner l'opportunité de dégager des revenus supplémentaires pour la restauration des biens patrimoniaux.

Considérant ces bénéfices économiques, le tourisme y joue un rôle majeur. Avec le développement des voies de communication, associé à la digitalisation des services touristiques, le tourisme s'est démocratisé. Alors que l'on dénombrait 531 millions d'arrivées de touristes internationaux en 1995, ce chiffre était de 1,3 milliard en 2017 (OMT, 2017), dont 538 millions visitaient l'Union européenne (contre 271 millions en 1995). Étant donné que près de 40% des revenus du tourisme proviennent du tourisme culturel, dont les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco servent de point focal (IUCN, 2014), l'Union européenne et ses États membres auraient tout intérêt à promouvoir leur patrimoine et développer les infrastructures touristiques.

De Lisbonne à Dubrovnik, en passant par Venise et Barcelone, plusieurs municipalités européennes s'inquiètent cependant de la « massification » du tourisme, entraînant, dans de nombreux cas, une dégradation des sites. Le nombre grandissant de touristes représenteraient donc une menace pour les sites patrimoniaux – la troisième, par ordre de gravité, à en croire le « World Heritage Outlook Report 2 » (2017).

Dans quelle mesure le tourisme est-il une opportunité et/ou une menace pour le patrimoine ?
Comment appréhender ensemble les approches culturelle et économique du patrimoine ? Le Conseil de l'Union européenne, via ses conclusions sur « Cultural Heritage as a Strategic Resource for a Sustainable Europe » (2014), et la Commission européenne, via l'adoption de la communication « On an Integrated Approach to Cultural Heritage in Europe » (2014), ont proposé une voie européenne afin de concilier les approches susmentionnées. Une telle conciliation est-elle possible ? Si oui, l'approche proposée par les institutions européennes y parviendrait-elle ?